

Léognan : les élus rencontrent la population au sujet du PLU

Lecture 1 min

[Accueil Gironde Léognan](#)



Le PADD fera l'objet d'un débat sans vote en conseil municipal avant l'été. © Crédit photo : Image Youtube

Par Eugénie Moreira-Ducher

Publié le 12/05/2024 à 15h36.

Après une première étape de diagnostic et une réunion publique qui s'est déroulée en novembre dernier, les élus de la commune de Léognan se sont engagés dans un travail de définition du projet de territoire à travers son plan local d'urbanisme (PLU), et plus particulièrement son Projet d'aménagement et de développement durable (PADD).

En effet, ces derniers ont échangé à ce sujet notamment en séminaire, pour partager leur vision sur l'avenir du territoire. « En cela, le PADD transcrit le projet de territoire souhaité par les élus et partagé avec les habitants du territoire. Ce document vise à inscrire dans le temps du PLU les grands objectifs d'aménagement du territoire, portant sur des thématiques telles que la préservation des espaces naturels et agricoles, l'habitat, le développement économique, ou encore les équipements et les commerces », explique la ville dans un communiqué.

Les habitants ont la parole

Ainsi, une fois débattues en conseil municipal, les orientations du PADD serviront de base à l'élaboration du dispositif réglementaire du PLU, et il est déjà prévu que le PADD fasse l'objet d'un débat sans vote en conseil municipal avant l'été.

D'ici là, les élus souhaitent à nouveau consulter la population et s'appuyer sur leur connaissance du territoire pour l'élaboration du projet de territoire. C'est pourquoi les habitants sont invités à venir partager leurs avis, suggestions et réflexions lors d'un « Forum PADD » qui se déroulera le 21 mai prochain. Chacun pourra donc contribuer à enrichir les premières orientations du projet de territoire envisagé par les élus, sous la forme de portes ouvertes entre 17 heures et 20 heures dans les Halles de Gascogne, chacun pourra discuter directement avec les élus, techniciens des services et le cabinet d'urbanisme en charge de la révision du PLU.

La ville l'affirme : « Chaque avis compte et sera pris en compte tout au long de la procédure de révision du PLU. »

En plus de ce rendez-vous, chaque citoyen peut s'exprimer par mail à urbanisme@mairie-leognan.fr, par courrier ou sur le registre à disposition en mairie.